

lors de la précédente réunion. Le rapport annuel du conseil indique une situation des plus satisfaisantes. Notons spécialement le discours de M. le Président, qui suggère l'idée d'une entente entre les médecins et les pharmaciens dans le but de fixer une date pour l'adoption définitive de la nouvelle Pharmacopée. On propose le 1er Octobre prochain.

M. le Président s'élève ensuite contre la scandaleuse et mensongère réclame que font dans les journaux quotidiens certains lanceurs de pilules et autres spécialités. Il préconise une organisation basée sur une entente entre les médecins et les pharmaciens pour remédier à une littérature qui, sous des dehors scientifiques, n'est autre chose qu'un étalage de crudités pornographiques telles, que la lecture dans les feuilles quotidiennes peut affecter la morale publique. Il propose l'adoption d'une loi pour le contrôle et examen des spécialités pharmaceutiques puis termine en réclamant la fondation d'une Association pharmaceutique embrassant tous les membres de la Puissance. Immédiatement après, on procède à l'élection du bureau; le dépouillement donne le résultat suivant :

MM. S. Lachance, 126 voix; J. Contant, 112; A. Robert, 104; R. MacNichols, 102; J. Moore, 101; W. H. Chapman, 97.

Dans l'après-midi, les membres présents visitèrent le musée de l'université. Le soir, banquet au Frontenac auquel assistait l'hon. M. Marchand, premier ministre. MM. Dupré, président de la chambre de commerce de Québec, Levasseur, secrétaire, Pacaud, directeur du *Soleil*, Stewart, du *Mercury*, faisaient également partie des invités, dont le nombre était d'environ 52.

Voici les noms des membres présents :

MONTREAL : MM. W. H. Chapman, J. H. Tremble, S. Lachance, Dr Reed, A. Robert, F. Wolley, A. J. Laurence, W. Kerry, R. McNichols, Duggan, W. Lecours, qui représentait la *Revue Générale de Médecine, de Pharmacie et d'Hygiène pratiques*, J. E. Barnabé,

J. A. Picotte, H. R. Lanctôt, A. B. J. Moore, etc.

TROIS-RIVIÈRES : M. R. Williams.

SHERBROOKE : M. Fraser.

QUÉBEC : MM. Ed. Giroux, Dr E. Morin, A. Leclerc, Willis Roy, organisateurs de la réception sur lesquels les pharmaciens composant la délégation montréalaise ne tarissent pas d'éloges, tant pour leur obligeance que pour l'aménité la bonne grâce de l'accueil qui leur fut fait et dont ils conserveront un charmant souvenir.

L'habituelle excursion de Sainte-Anne compléta le voyage.

Les médecins restent pauvres mais les compagnies de médecines patentées s'enrichissent. Une nouvelle association de ce genre vient de se fonder en Angleterre, "The Dodds Medicine Company. Capital : \$100,000. Une agence générale sera créée à Toronto.

La vente des "fixtures" provenant de la faillite de la pharmacie A. Dugal, 1399, Ste-Catherine, est annoncée. Estimation : \$1,512.77. Licence non expirée, \$385.

M. Boutin, pharmacien, vient de se marier avec Melle M. S. Valières, de St-Henri.

Un projet d'ouvrir une nouvelle pharmacie, angle Ste-Catherine et St-Mathieu (ouest), est actuellement à l'étude.

M. J. T. Lyons a vendu sa pharmacie-succursale des rues St-Antoine et Inspecteurs. M. J. T. Lyons continue néanmoins ses affaires à sa pharmacie, angle Craig et Bleury.

M. O. Dowler a repris la pharmacie MacMillan, angle Philipps Square et Ste-Catherine.

M. et Madame Henri Lanctôt, pharmacien rue St-Laurent, sont de retour de leur voyage de noce.

La cause entre M. Giroux, de la Pharmacie Nationale, et le Dr Langelier est considérée comme terminée, M. Giroux ayant en principe obtenu gain de cause et étant admis comme propriétaire. "M. Langelier n'étant que médecin diplômé des Etats-Unis et étant absent depuis longtemps."